



Abibois

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Malo, le jeudi 21 mars 2019

Contrat de filière forêt-bois 2019-2021 Aménagement, environnement et développement économique : les multiples défis de la filière bois

L'État, la Région et les professionnels du bois donnent aujourd'hui naissance au contrat de filière forêt-bois bretonne pour la période 2019-2021. Parce que le secteur a un rôle majeur à jouer face aux défis des transitions énergétique et écologique, l'ensemble de ses acteurs prend ici sa part de responsabilités et s'engage, collectivement, en faveur d'un développement durable et d'une structuration à l'échelle de la Bretagne de la filière forêt-bois. Michel Stoumboff, Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) représentant l'État, Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne, et Michel Hamon, Président d'Abibois, le réseau des professionnels du bois en Bretagne, ont signé ce contrat le jeudi 21 mars à Saint-Malo, dans un lieu symbolique pour la filière bois-construction en Bretagne : le lycée maritime Florence Arthaud.

A travers ce contrat signé pour la période 2019-2021 - déclinaison du Programme national adopté en 2017-, chacun s'engage à mettre en œuvre, dans le cadre de ses compétences, les actions permettant de répondre à **3 objectifs** :

- ♣ **Améliorer la gestion de la forêt bretonne** : un indispensable pour garantir le développement de l'ensemble des activités en aval. La dynamisation de la plantation, via le programme Breizh Forêt-Bois 2, en est le principal levier.
- ♣ **Développer les marchés & accompagner le développement des entreprises** : les marchés de la construction et de l'emballage sont les deux secteurs moteurs qui viennent en alimenter un troisième, le bois-énergie. Il s'agit ici de renforcer la création de valeur ajoutée en renforçant des dynamiques vertueuses.
- ♣ **La filière forêt-bois bretonne, pilier d'une économie régionale verte** : les bienfaits environnementaux, sociétaux et économiques de la filière forêt-bois doivent être davantage connus et diffusés auprès des décideurs publics et de la société civile. La mobilisation des territoires et l'attractivité des métiers constituent ici des enjeux forts.

A l'heure où la Région veut mobiliser toute la Bretagne autour de la Breizh COP, le contrat de filière forêt-bois marque l'engagement de tous ses acteurs. Ils ont un rôle primordial à jouer autour des enjeux de transitions énergétiques ou climatiques et d'aménagement du territoire.

L'Alliance bois-construction-rénovation

Avec 15 000 emplois et un chiffre d'affaires annuel de plus d'1 milliard d'euros, l'activité bois-construction est le moteur de la filière. Afin de contribuer à son essor, l'ensemble des acteurs de la construction et de la rénovation sont invités à prendre leurs propres engagements en signant l'Alliance-bois-construction-rénovation.

Initiée à l'échelon national par l'Etat, Régions de France, le CSF bois et l'ADEME, l'Alliance propose de disposer d'un cadre commun pour promouvoir l'usage du bois dans la construction. Les signataires fondateurs invitent désormais tous les maîtres d'ouvrage, qu'ils soient publics ou privés, à s'en emparer, ainsi que toutes les structures concernées par l'utilisation du bois-construction, en y consignant leur propre feuille de route.

A l'occasion de la signature du contrat de filière en Bretagne, les seize premiers acteurs bretons, collectivités, groupes immobiliers, offices publics de l'habitat, constructeurs... ont rejoint l'Alliance en apportant leur contribution présentant les engagements propres à leur métier et leviers d'action.

Ces 16 premiers signataires sont Amenatys, Ataraxia, Commune de Langouët, Coop de Construction, Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, Émeraude Habitation, Groupe Lamotte, Habiozone, Habitation Familiale, Nexity, Préfecture de la région Bretagne (plateforme régionale des achats de l'État), Région Bretagne, Rennes Métropole, SECIB, Sembreizh, Territoires.

Ci-joint : ♣ le contrat de filière forêt-bois 2019-2021

♣ les contributions des acteurs pour l'essor de la construction et de la rénovation avec le bois en Bretagne.

Contacts presse :

Région Bretagne | Rose-Marie LOUIS | 02 99 27 13 54 | 06 88 92 04 53 | presse@bretagne.bzh

Préfecture de région | Bénédicte VILLEROY DE GALHAU | 02 99 02 11 80 | 06 74 44 76 11 | benedicte.villeroiy@ille-et-vilaine.gouv.fr

Abibois | Olivier FERRON | 02 99 27 54 27 | olivier.ferron@abibois.com